

APPEL DE CANDIDATURES

Publication effectuée en application des articles L 141-1 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime.

La SAFER Nouvelle-Aquitaine se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens désignés ci-après qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir.

Réf : AS 17 26 0179 01

Descriptif : Parcelles en nature réelle de terres et bois-taillis

SOUBRAN : 2 ha 58 a 68 ca

Au Moulin AK0241 - Brolange Nord AP0308 - AP0309 - AP0310 - AP0311 - Fontdu Roc AN0150 - AN0151

Urbanisme : ZnC – Carte communale

Les informations sur les risques auxquels ces biens seraient exposés sont disponibles sur le site :
<http://www.georisques.gouv.fr/>

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, au plus tard le **01/08/2026** : par écrit en précisant leurs coordonnées téléphoniques, **prioritairement auprès de :**

SAFER Nouvelle-Aquitaine
Service Départemental : Charente-Maritime
6 boulevard Vladimir, Le Trivius
Bâtiment A - 1er étage
17100 SAINTES

où des compléments d'information peuvent être obtenus, (ou au siège de la SAFER Nouvelle-Aquitaine 16, Avenue de Chavailles CS 10235, 33525 BRUGES CEDEX), ou par voie dématérialisée sur le site <http://www.saferna.fr/>.

A SOUBRAN, le 21/07/2026

Visa du Maire et cachet

(valant attestation d'affichage pendant le délai légal de 15 jours)

